

## COMMUNIQUE DE PRESSE DU GROUPE COLRUYT

Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 18 octobre 2005

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 18 octobre 2005 a pris les décisions suivantes:

1. Augmentation de capital avec émission publique de maximum 200.000 actions nouvelles avec strips VVPR, réservée aux membres du personnel de la S.A. Ets Fr. Colruyt et des entreprises liées, conformément à l'article 609 du Code des Sociétés.

Le prix d'émission de 92,50 EUR a été établi sur la base du cours de bourse moyen de l'action Colruyt ordinaire durant les 30 jours précédant l'Assemblée Générale Extraordinaire et après application d'une décote de maximum 20 %. La période de souscription est ouverte du 24 octobre 2005 au 24 novembre 2005.

L'inscription des nouvelles actions et des strips VVPR sur l'Eurolist d'Euronext Brussels sera demandée.

2. Autorisation au Conseil d'administration à acquérir au maximum un total de 3.538.776 actions propres de la société pour le compte de la société et/ou de la (des) filiale(s). Cette autorisation a été accordée en vertu de l'article 627 du Code des Sociétés et l'article 12, 3e alinéa des statuts. L'autorisation est valable pour une période de 18 mois, prenant cours le jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

L'article 12 alinéa 3 des statuts sur le prix d'acquisition des actions propres a été également modifié.

3. Augmentation du montant à concurrence duquel le Conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social pour le porter à 148.815.234 euros.

En vertu de l'article 604 du Code des Sociétés le Conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital dans le cadre du capital autorisé et ce pour un terme de 5 ans qui a commencé à courir le jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

L'article 6 des statuts "capital autorisé" a été modifié à cet effet.

4. Nomination de SPRL Delvaux Transfer, Stationstraat 79, 1730 Asse avec comme représentant permanent Monsieur Willy Delvaux en tant qu'administrateur indépendant et ce pour un terme qui commence à courir le 15 juillet 2006 pour se terminer le jour de l'Assemblée Générale ordinaire de 2007.

Le rapport annuel de Colruyt est disponible au siège de la société et peut également être consulté sur Internet. Les résultats semestriels seront publiés le 20 décembre 2005.